Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-200085439-20251124-D0912025-DE

**Délibération n° 091-2025**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le ving-quatre novembre à 18h30,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Monsieur Didier GOUBIL, Maire,

**Date de la convocation** : 12 novembre 2025

**Présents** : M. Didier GOUBIL - Mme Viviane MOISAN - Mme Sophie ROUX - Mme LE GALL Valérie - M. LE CAM Alain - Mme TANGUY Nicole - M. LE NOUY Olivier - Mme CORVEST Odile - M DIRAISON Erwann - M. GRANNEC Antoine - M. GUELLAFF Philippe - LE DAIN Gwenn - Mme LE CAM Karine - M. LOSSOUARN Yvon - Mme PIROU Justine - M. PLOET Yann - M. ROLLAND Rémi - M.RUMEN Hervé

**Absents excusés** : Mme GODE Pascaline - M. LE BOURG Vincent - Mme - Mme LE MOAL Nathalie - Mme PRIMEL Claudine - - M. TALLEC Patrick.

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 18 Nb de votants : 18

## OBJET : POHER COMMUNAUTE – PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SPLA « AMENAGEMENTS DU POHER »

Le Maire rappelle à l'assemblée que Poher communauté a créé une SPLA « Aménagements du Poher » pour créer notamment une nouvelle résidence autonomie.

Le Maire informe le conseil municipal que lors du bureau communautaire du 18 septembre dernier, il a été évoqué un courrier de la Présidente de la SPLA « Aménagement du Poher », qui demandait l'augmentation du capital de la société.

Il a été proposé d'ouvrir ce capital à toutes les communes de Poher communauté, conformément au projet initial.

La 1ère délibération reçue, de la commune de Plévin, propose une répartition proportionnelle à la population de chaque commune.

Cela représenterait pour la commune de Poullaouen une participation à hauteur de 18 121 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Donne son accord de principe à une participation de la commune de Poullaouen au capital de la SPLA « Aménagements du Poher », selon une répartition proportionnelle à sa population, à condition que l'ensemble des communes de Poher communauté participent également au capital de la SPLA.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Didier GOUBIL

MAIRIE de POULLAOUEN 29 (Finistère)